

POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR : QUELLES SONT VOS MARGES DE MANŒUVRE ?

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les marges de manœuvre de l'employeur dans son pouvoir disciplinaire
- Optimiser la gestion de la discipline au sein de l'entreprise
- Tout savoir sur les procédures disciplinaires
- Savoir appréhender les comportements non conformes et les suites à donner
- Maîtriser la hiérarchie des fautes et leurs sanctions
- Sécuriser tout risque de contentieux prud'homal
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Pouvoir disciplinaire : légitimité et limites

- La discipline dans l'entreprise
- Le règlement intérieur comme pierre angulaire
- La notion d'abus de droit
- Les enjeux RH de la discipline

II- La faute et les sanctions

- Repérer les éléments caractéristiques d'un comportement fautif
- Les modes de preuve : maîtriser les moyens autorisés
- La gradation des fautes

III- Sécuriser la mise en place des sanctions

- Les motifs de rupture du contrat de travail
- La procédure prud'homale ; heurts et malheurs de la prescription
- Le cas des représentants du personnel